



TEMOIGNAGE DE PIERRE-LOUIS LEFORT
DIRECTEUR DU GEVES 1988-1994
PRESIDENT DU GEVES 1994-2004

Ayant quitté le GEVES depuis 17 ans, mon témoignage pour ce cinquantième sera plus historique que prospectif.

C'est en octobre 1988, à la demande de Jean MARROU, alors Directeur Scientifique des Productions Végétales de l'INRA, que j'ai rejoint le GEVES dont le directeur et fondateur, Claude HUTIN partait à la retraite.

Entré à l'INRA en 1974, après sept années passées en Afrique de l'Ouest, consacrées à la génétique de plantes tropicales. J'ai été affecté au Département de Génétique et Amélioration de Plantes (DGAP), dirigé par Max RIVES. J'ai principalement travaillé sur la génétique de la Vigne, à Bordeaux puis à Colmar.

En 1981, j'ai été sollicité par le groupe pétrolier : Société Nationale Elf-Aquitaine (SNEA) qui se diversifiait dans les biotechnologies, pour diriger et développer à Toulouse une unité de recherche sur la création variétale et la sélection de plantes de grande culture. Avec l'accord de Jacques POLY, PDG de l'INRA, j'ai été détaché pendant trois ans à la SNEA.

Cette expérience dans la filière professionnelle des semences a été déterminante dans la proposition qui m'a ensuite été faite de prendre la direction du GEVES.

Le GEVES s'est progressivement organisé au sein du DGAP, comme un « *service spécialisé* » chargé des expérimentations de terrain et des études de laboratoire nécessaires à l'inscription au **Catalogue Officiel** et à la **Protection Juridique** des variétés végétales nouvelles :

- Valeur Agronomique et Technologique (VAT)
- Distinction, Homogénéité et Stabilité (DHS)

Ces études d'homologation étaient conduites sur l'ensemble du territoire dans les stations de recherche de l'INRA, constituant le « *réseau national d'expérimentation des variétés nouvelles* » qui allait devenir le Service d'Etude des Variétés (SEV) du GEVES.

Par ailleurs, la Station Nationale d'Essais de Semences (SNES), créée en 1884,

avait été rattachée à l'INRA en 1953. La SNES était chargée de l'analyse et du contrôle de la qualité des semences commerciales, en vue de leur « certification »

Evaluer le progrès génétique (VAT), vérifier la réalité et la nouveauté des variétés végétales proposées à l'inscription (DHS), contrôler la qualité des semences commerciales (SNES). Tout cela constituait, à l'évidence, un ensemble cohérent qui fut regroupé en 1971 sous le nom de « Groupe d'Etude et de Contrôle des Variétés et des Semences » (GEVES).

Mais le GEVES, ainsi individualisé restait un « *service* » intégré au DGAP. En 1984, considérant la spécificité de ses missions et l'importance qu'elles avaient prises, le GEVES a été lui-même constitué en Département, premier pas vers une forme d'autonomie.

En 1988, le GEVES, connaissait de graves difficultés :

- Insuffisance de moyens et de personnels pour faire face à la demande croissante d'études et d'analyses.
- Absence de réflexions et de travaux méthodologiques sur la nécessaire évolution des procédures et règlements techniques.
- Vétusté des matériels et des locaux.

Le personnel était très déstabilisé.

La mission prioritaire qui m'a été fixée était de transformer le GEVES en organisme séparé de l'INRA, doté de la **personnalité juridique et de l'autonomie financière**.

Cette séparation était devenu d'autant plus nécessaire que, à la suite d'un contrôle effectué en 1985, la Cour des Comptes demandait que le GEVES soit réformé « *pour qu'il lui soit possible de répondre à ses missions* » et que, d'autre part, l'INRA étant lui-même obtenteur de variétés végétales nouvelles, « *il semblait souhaitable, au nom d'une plus grande transparence des procédures, que le service d'homologation jouisse d'une plus grande indépendance* ».

Des études ont alors menées pour identifier un nouveau statut, qui conserverait la mission de « *service public* » tout en donnant au GEVES. l'autonomie de gestion et de fonctionnement qui lui était devenue nécessaire.

Le statut de Groupement d'Intérêt Public (GIP) fut retenu. En mai 1989, paraissait au Journal Officiel la création du GIP-GEVES, sous la triple tutelle :

- de L'INRA,
- du Ministère de l'Agriculture,

– du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des semences).

Le Ministère de la Recherche était également représenté dans le GIP par un commissaire du Gouvernement. Enfin, comme tous les GIP, le GEVES était soumis au contrôle de l'Etat.

La nouvelle structure nécessitait **la mise à disposition** du GIP, des agents relevant du statut de INRA. Cette démarche était source d'une inquiétude bien naturelle parmi le personnel. Il était entendu que chaque agent pouvait se déterminer librement. Pendant plusieurs mois, ont été organisés : des réunions d'information, des assemblées générales, des débats avec les représentants du personnel et les syndicats, enfin des entretiens individuels permettant à chacun d'exposer sa situation personnelle.

Cette période, très intense, fut un moment difficile de ma prise de fonction au GEVES, mais au total assez gratifiant. En définitive 172 des 180 agents INRA acceptèrent leur mise à disposition.

Le GIP, permit également d'intégrer sur un statut, de droit privé, 45 agents dont la situation était assez « précaire ». Ils avaient, en effet, été recrutés sur contrat, au fil des années, pour faire face à l'accroissement des charges du GEVES. Ce statut original fut élaboré en relation avec le Conseil d'Administration du GIP et les délégués du personnel. Il nécessita également de nombreuses réunions de concertation. Il entra en vigueur au 1er janvier 1991, un an et demi après la création du GIP.

Le GIP avait besoin d'un service administratif et financier renforcé, lui permettant d'assurer pleinement son autonomie. Marie-Claude PAULIEN, Directrice de ce service, mena à bien cette mise à niveau.

Par ailleurs, pour assurer le renfort nécessaire en personnel autant, que la modernisation des équipements et des locaux, les ressources financières du GEVES devaient être accrues. Cela nécessitait une négociation, assez délicate, avec les représentants de la filière professionnelle des semences, sur la tarification des prestations fournies par le GEVES.

Grâce à l'autorité de Victor DESPREZ, alors Président du GNIS, j'ai obtenu une augmentation des tarifs de 10%, étalée sur trois ans.

J'ai considéré cet accord comme « *un cadeau de bienvenue* » de la profession des semences à ma récente nomination à la tête du GEVES. Mais j'ai aussi été qualifié de surnoms peu flatteurs, par certains qui trouvaient que les frais d'homologation étaient déjà trop élevés !

L'accroissement des recettes, joint à la mise en place de procédures internes d'autorisation et de contrôle des dépenses, a permis de trouver rapidement un

équilibre financier, et même d'enregistrer régulièrement des comptes d'exploitation excédentaires.

Avec Joël GUIARD, responsable du SEV, et Joël LECHAPPE, directeur de la SNES, nous avons mis en place une organisation plus centralisée, permettant de suivre la production technique et les relations extérieures des huit sites du GEVES, répartis sur l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle organisation s'est accompagnée d'un plan de modernisation de l'informatique et des circuits d'information entre les sites et vers l'extérieur (système clients-serveur et bases de données partagées). Ce projet très complexe, qui a trouvé son aboutissement en 1997, fut mené à bien, de façon remarquable, par Sylvain GREGOIRE, responsable du Service Informatique.

L'évolution du GEVES nécessitait un **plan de formation** du personnel et la mise en place de **recherches méthodologiques** destinées à améliorer et à moderniser les procédures et les tests appliqués aux études réglementaires. Pour mettre en place ces actions, Yvette DATTEE, alors chercheur au Centre INRA de Versailles, a accepté de rejoindre le GEVES en mai 1990, en qualité de Directeur Scientifique.

Enfin, il fallait rénover les équipements et les laboratoires. La situation la plus préoccupante était celle de la SNES, située alors à La Minière.

En relation avec les autorités politiques et scientifiques des Pays de la Loire, désireuses de développer un grand «**Pôle Semences**», nous avons étudié la possibilité de délocaliser et de reconstruire la SNES à Angers. Ce projet très ambitieux pouvait lui donner un nouveau départ, dans des laboratoires modernes et adaptés, et lui permettre d'affirmer également son rôle grandissant d'organisme de formation.

La SNES était alors dotée de 75 agents. Son transfert de la Région Parisienne à Angers, n'allait pas sans difficultés pour nombre d'entre-eux. En définitive, un peu plus de la moitié du personnel a suivi la délocalisation. Les autres purent être recasés dans les Centres INRA de la région parisienne, ou bien aidés à se reconverter. Je conserve ainsi le souvenir d'une personne qui souhaitait devenir moniteur d'auto-école, à qui nous avons offert une formation dans ce domaine !

En 1993, la nouvelle SNES, laboratoire de 7000 m², était inaugurée en présence du Ministre de l'Agriculture, du Préfet, de la DATAR, et de toutes les instances nationales ou territoriales avec lesquelles nous avons mené ce grand projet. Son aboutissement reste, bien sûr, pour moi une des grandes satisfactions de mon travail au GEVES!

Au cours de années qui ont suivi la création du GIP, les relations du GEVES avec la filière des semences ont beaucoup évoluées. D'un rôle de contrôleur, il est progressivement devenu, par ses capacités nouvelles, un partenaire technique et scientifique orientant et accompagnant les progrès de la création variétale et de la qualité des semences. Par ailleurs, une politique de délégation aux entreprises de certaines études d'homologation, a permis de mieux valoriser les connaissances acquises au cours des études réglementaires. C'était un souhait récurrent exprimé par la filière.

En 1994, Jean Claude BOUSSET, alors Président du GEVES est brutalement décédé, Le Conseil d'Administration m'a alors proposé de lui succéder. Président du GEVES, j'ai proposé au Conseil d'Administration de nommer Yvette DATTEE comme Directeur.

Cette fonction de Président, m'a naturellement orienté vers les relations avec les partenaires institutionnels ou industriels, public ou privés, la coordination de groupes de travail, notamment sur l'évolution des études réglementaires et le rôle du CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) dont j'ai été membre pendant 14 ans.

Je me suis plus largement consacré aux actions internationales. Elu au Comité Exécutif de l'ISTA (International Seed Testing Association), j'en suis devenu le Vice-Président en 1998, chargé d'organiser en France le 26ème congrès de l'Association. Le congrès s'est tenu à Angers en juin 2001. Il a rassemblé pendant 10 jours, 600 participants de 15 pays. Sa préparation avec mes collègues de la SNES et l'équipe du Centre des Congrès d'Angers nous a demandé plusieurs mois de travail.

Au plan Européen, le GEVES a mené avec le Ministère de l'Agriculture et les responsables politiques des Pays de la Loire, des démarches pour accueillir en France l'Office Communautaire des Variétés Végétales (OCVV), crée en 1995 à Bruxelles, et dont 7 Etats-Membres de l'Union Européenne revendiquaient l'installation sur leur territoire. Les négociations ont été longues et difficiles, mais le dossier de candidature, coordonné par le GEVES, et la détermination des acteurs français l'ont emporté. Hervé de CHARETTE, député du Maine et Loire, et à l'époque Ministre des Affaires Etrangères, alerté par le GEVES, défendit ardemment la proposition française, et en 1995, la Commission Européenne décidait de localiser l'Office à Angers.

Né au sein de l'INRA, comme un service d'expérimentation des variétés

nouvelles, associé par la suite à un laboratoire d'analyse de la qualité des semences, le GEVES s'est progressivement structuré en un organisme autonome. Dans ce cadre plus favorable, il a pu renforcer ses capacités et diversifier très largement son expertise. Au départ service de contrôle, il est devenu un partenaire essentiel de la filière des semences, orientant et accompagnant le progrès génétique et technologique.

Tout en restant maître de ses décisions, il a su écouter le secteur privé de la sélection et se repositionner constamment face à l'évolution scientifique et technique de la filière.

La France est le premier producteur européen de semences, et le premier exportateur mondial. Le modèle français d'homologation et de certification, a joué un rôle majeur dans cette réussite. Aujourd'hui, la transition agro-écologique et la préservation de la biodiversité végétale constituent de nouveaux défis. Le GEVES, dans sa configuration actuelle, est bien armé pour mener à bien, en collaboration avec la filière des semences, cette urgente évolution.